

# MAT'ILD

MATÉRIAUX' INNOVATION LOGISTIQUE DÉCHETS

## E-DAP

PAS A PAS POUR LES CLIENTS SOUHAITANT  
EVACUER DES DECHETS VERS  
UN OU PLUSIEURS SITES MAT'ILD

Vous pouvez accéder à E-DAP MAT'ILD via le lien suivant

<https://edapmatild.granulatplus.fr>

Ou en scannant le QR code ci-dessous



# 1. Inscription et Connexion

**Nouveau DAP**

Pour créer votre dossier de dépôt, veuillez remplir le questionnaire qui suit. Cela ne prendra que quelques minutes.

Vous pouvez enregistrer votre progression à tout moment et poursuivre plus tard.

Commencer →

S'inscrire

Informations collectées ici le sont du fait des contraintes légales imposées par l'Etat. Dans ce cadre nous stockons ces informations dans le respect des règles en vigueur.

**Une fois que vous êtes sur E-DAP, vous devez vous créer un compte en cliquant sur S'inscrire. Vous devez renseigner obligatoirement l'ensemble des champs demandés et cliquez sur *valider*. L'identifiant doit obligatoirement être une adresse email.**



Vous recevez ensuite un mail de validation de création de compte. Il est impératif de cliquer sur *valider mon compte* pour qu'il soit actif et pour que vous puissiez vous connecter par la suite. **Si vous ne recevez pas de mail, merci de bien vérifier dans vos messages indésirables.**

Valider votre compte sur edapsdc

edap@tpz.fr  
À PILLET Mathilde

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

jeu. 19/01/2023 14:12

Répondre Répondre à tous Transférer

**[VIGILANCE]: courriel externe | external e-mail | correo electronico externo.**

Bonjour Mathilde Pillet

Vous êtes à 1 clic de valider votre compte sur edapsdc !

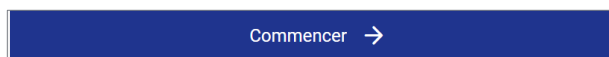
Votre compte est créé, néanmoins il est inactif.

Validez votre compte en cliquant sur le lien suivant : [Valider mon compte](#)

A très vite !

L'équipe edapsdc

Une fois votre compte validé, cliquer sur



**Nouveau DAP**

Pour créer votre dossier de dépôt, veuillez remplir le questionnaire qui suit. Cela ne prendra que quelques minutes.

Vous pouvez enregistrer votre progression à tout moment et poursuivre plus tard.

Commencer →

Edition profil  
Suivi demandes  
Déconnexion

## 2. Remplir la Demande d'Acceptation Préalable (DAP)

0 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 0 : Informations sur le demandeur

Vous effectuez cette demande en tant que ⓘ

Sélectionner une qualification ▾

Sélectionner une qualification

Producteur de déchets

Expéditeur

Négociant

Courtier

Le petit ⓘ vous indique les définitions de chaque rôle et peut vous aider à vous qualifier.

Producteur de déchets = maître d'ouvrage = propriétaire de déchet

Expéditeur/entreprise qui réalise les travaux

Négociant (intermédiaire) = tout acteur de la gestion des déchets qui entreprend pour son propre compte l'acquisition et la vente ultérieure de déchets. Cela comprend également les négociants qui ne prennent pas physiquement possession des déchets. Le négociant est détenteur des déchets.

Courtier (intermédiaire) = tout acteur de la gestion des déchets qui organise la valorisation ou l'élimination de déchets pour le compte de tiers. Cela comprend également les courtiers qui ne prennent pas physiquement possession des déchets. Le tiers pour le compte duquel la valorisation ou l'élimination est organisée reste détenteur des déchets.

1 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 1 : Informations sur l'entreprise réalisant les travaux

Nom de la société

Adresse

Code Postal

Ville

Siret

## Etape 1 : L'entreprise qui réalise les travaux

A l'étape 1, vous sont demandés les informations concernant l'expéditeur (l'entreprise qui réalise les travaux) :

- Nom de la société,
- adresse,
- code postal,
- ville
- et SIRET.

Ces informations sont obligatoires pour passer à l'étape suivante.

## Etape 2 : Le producteur / maitre d'ouvrage

A l'étape 2, vous sont demandés les informations concernant le producteur des déchets et/ou maitre d'ouvrage (=propriétaire des déchets).

Il est d'abord demandé s'il y a une distinction entre maitre d'ouvrage et producteur. Le petit ⓘ vous indique les définitions de chaque rôle et peut vous aider à vous qualifier.

Les informations obligatoires sont : *Nom de la société, adresse, code postal, ville et SIRET.*

Une coche *identique à l'expéditeur* est disponible le cas échéant.

2 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 2 : Information sur le producteur de déchet / maître d'ouvrage

En l'absence d'un maître d'ouvrage ou d'un producteur de déchets, le client se déclare producteur du déchet et responsable de sa caractérisation

Non Identique à l'expéditeur/entreprise qui réalise les travaux.

Qualification ⓘ

Sélectionner une qualification ▼

Nom de la société

Adresse

Code Postal

Ville

Email du producteur / maître d'ouvrage habilité à signer la demande d'acceptation

Siret

## Etape 3 : Le site d'accueil

L'étape 3 vous permet de sélectionner le site d'accueil sur lequel vous souhaitez apporter vos déchets.

Il n'est possible de sélectionner qu'un seul site. Si vous devez apporter vos déchets sur plusieurs sites, vous devrez remplir autant de formulaire que de site.

3 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 3 : Informations sur le site

Site d'accueil

<input type="checkbox"/> GARDANNE	<input type="checkbox"/> MARSEILLE 15ème
<input type="checkbox"/> MARSEILLE 11ème	<input type="checkbox"/> FREJUS
<input type="checkbox"/> BOUC BEL AIR	<input type="checkbox"/> MEYRARGUES
<input type="checkbox"/> FOS SUR MER	<input type="checkbox"/> VEDENE

4 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 4 : Informations sur le(s) transporteur(s)

Identique à l'expéditeur/entreprise qui réalise les travaux ?

Oui  Non

Transporteur(s) Créer un nouveau transporteur

*Vous pouvez sélectionner un transporteur préalablement renseigné en entrant les premières lettres de son nom ci-dessous*

Transport 65  
92000 - Nanterre
Transport Test 7  
92000 - Nanterre

← Précédent
Suivant →

Réinitialiser

### Création d'un transporteur

Nom du transporteur

Adresse du transporteur

Code postal du transporteur

Ville du transporteur

SIRET du transporteur

Numéro récépissé du transporteur

← Annuler
Valider →

## Etape 4 : Le ou les transporteur(s)

A l'étape 4, vous sont demandés les informations concernant le ou les transporteurs de déchets.

Il est possible d'ajouter des transporteurs en cliquant sur *Créer un nouveau transporteur* et en renseignant les différentes informations demandées : *Nom de la société, adresse, code postal, ville, SIRET et n° de récépissé.*

Il est possible de sélectionner des transporteurs existants en cliquant sur la barre de recherche.

Une coche *identique à l'expéditeur* est disponible le cas échéant.

*Si le transporteur est MAT'ILD :*

- 170 chemin de Payannet
- 13120
- Gardanne
- 78990938900080
- 2022-120TD

## Etape 5 : Le chantier

L'étape 5 permet de renseigner les informations du chantier : Le *nom, l'adresse, le code postal et la ville*, les *quantités estimées en tonne* de l'ensemble des déchets à évacuer ainsi que les *références cadastrales* et/ou les *coordonnées GPS*.

Une cartographie est disponible pour localiser le chantier.

Le curseur sur la carte se positionne automatiquement en fonction de l'adresse renseignée (il faut que l'adresse soit existante). Les données cadastrales et les coordonnées GPS sont remplis automatiquement une fois le point mis sur la carte.

Il est possible de bouger le curseur ce qui mettra l'adresse, les données cadastrales et les coordonnées GPS à jour en fonction de la localisation du curseur.

Il est nécessaire d'indiquer si oui ou non il s'agit d'un chantier Bâtiment !

5 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 5 : Informations sur le chantier

Nom du chantier

Adresse du chantier

Code postal

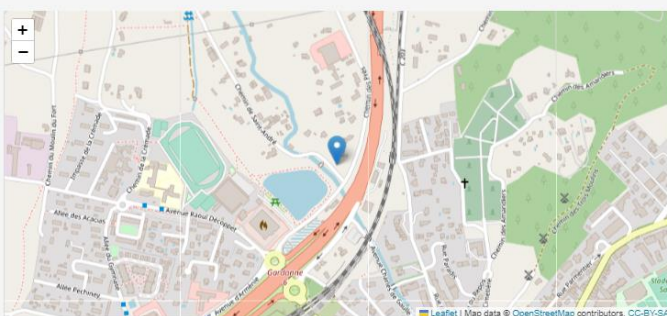
Ville

Quantité estimée à déposer (en tonnes)

Coordonnées GPS

Latitude

Longitude



Il est nécessaire d'indiquer si oui ou non il s'agit d'un chantier Bâtiment !

Références cadastrales

Feuille  
1

Parcelle  
0066

Section  
CV

[Accès au portail cadastral →](#)

Code INSEE de la commune  
13041

Chantier de Bâtiment  
Veuillez sélectionner une option

Oui  Non

[← Précédent](#) [Suivant →](#)

6 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 6 : Informations sur les déchets (1/2)

#### Liste des déchets inertes

Terre et pierre (déblais compris) 17 05 04  Non

Non J'ai bien pris connaissance de l'exclusion des déchets suivants sur ce site :

- Les déchets radioactifs.
- Les déchets contenant de l'amiante, sous toutes ses formes.
- Les déchets non pelletables.
- Les déchets contenant des agents pathogènes.
- Les déchets contenant des POP (polluants organiques persistants).
- Les déchets liquides ou dont la siccité est inférieure à 30%.
- Les déchets chauds (> 60°C).
- Les déchets pulvérulents, à l'exception de ceux préalablement conditionnés ou traités en vue de prévenir une dispersion sous l'effet du vent.

#### Autres déchets

DIB	17 09 04	<input type="checkbox"/> Non
PAPIER	15 01 01	<input type="checkbox"/> Non
CARTON	15 01 01	<input type="checkbox"/> Non
BOIS A	17 02 01	<input type="checkbox"/> Non
BOIS B	17 02 01	<input type="checkbox"/> Non
PLATRE	17 08 02	<input type="checkbox"/> Non
METAUX	17 04 05	<input type="checkbox"/> Non
GRAVATS	17 01 07	<input type="checkbox"/> Non
PLASTIQUE	17 02 03	<input type="checkbox"/> Non
DECHETS VERTS	20 02 01	<input type="checkbox"/> Non

Le déchet nécessite-il un tri (bois, plastique, ferraille) ?

Oui  Non

[← Précédent](#) [Suivant →](#)

## Etape 6 : Le ou les déchet(s)

A l'étape 6, vous renseignerez le ou les types de déchets à évacuer de votre chantier vers le site d'accueil ainsi que la ou les quantités estimatives de chaque déchet.

Si les déchets nécessitent un tri, un message apparaîtra dans un bandeau jaune

Le déchet nécessite-il un tri (bois, plastique, ferraille) ?

Oui  Non

Il sera obligatoire de fournir une analyse annexe II AM 12/12/2014.

N'en tenez pas compte, cela ne sera pas bloquant.

## Etape 7 : Informations sur les déchets

L'étape 7 permet au site d'accueil d'avoir des informations sur l'origine des déchets. Notamment s'il y a eu des activités polluantes sur le chantier (station de carburant etc.) et s'il se situe sur un ancien site industriel (terrain SIS, anciennement Basias / Basol). Si oui, il est possible de trouver le numéro du terrain SIS depuis la base de données suivante : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/>.

Là encore, il n'est pas nécessaire de transmettre des analyses, si un message apparaît cliqué sur continuer, ce n'est pas bloquant.

7 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 7 : Informations sur les déchets (2/2)

Y-a-t-il eu des activités polluantes sur le site (station carburant, industrie, garage automobile) ?

Oui  Non

Le chantier est sur un site Basias/Basol ?  
En savoir plus : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/>

Oui  Non

Les résultats sont-ils conformes à l'arrêté du 12/12/2014 ?

Oui  Non

Oui avec réserve  Sans objet

Nom du laboratoire ou du bureau d'étude qui a mené les investigations

Ajouter un document

Merci de fournir les analyses suivantes :

- Document d'analyse

## Etape 8 : Les engagements

L'étape 8 est un récapitulatif de l'ensemble des informations des étapes précédentes.

C'est à cette étape que vous validez et signez la DAP.

Selon votre qualification, plusieurs scénarios sont possibles :

- Si vous êtes qualifié en tant que producteur de déchet, vous n'avez qu'un seul engagement à prendre qui est :

En tant que producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées ci-dessus et assume les responsabilités relatives à ma qualification de producteur de déchets.

- Si vous êtes qualifié en tant qu'expéditeur, négociant ou courtier, vous aurez les engagements suivants :

Je m'engage à l'exactitude des données renseignées dans le Document d'Acceptation Préalable.

En l'absence de retour de signature du producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées sur la DAP et prend la responsabilité des déchets apportés sur le site.

Il est important de rappeler qu'un Document d'Acceptation Préalable, **doit être signé par le producteur** de déchet. Pour cela, il est possible de communiquer la demande au producteur en indiquant son adresse mail à l'étape 2.

Comme vous l'explique l'encadré bleu situé avant les engagements à l'étape 8, vous pouvez :

- Soit envoyer la demande au producteur de déchet en indiquant son mail à l'étape 2 et en cochant uniquement la première case « je m'engage à l'exactitude des données renseignées dans le Document d'Acceptation Préalable »
- Soit ne pas demander au producteur une validation et une signature de la demande et prendre la responsabilité des déchets apportés sur le site d'accueil. Pour cela vous devez cocher les deux cases.



Si vous avez renseigné les coordonnées du producteur de déchet / maitre d'ouvrage à l'étape 2, un mail lui sera envoyé pour validation et signature du document d'acceptation préalable.



Si vous n'avez pas renseigné les coordonnées du producteur de déchet / maitre d'ouvrage à l'étape 2, veuillez cocher la seconde case "En l'absence de signature du producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées sur la DAP et prend la responsabilité des déchets apportés sur le site"


## Soumission de la DAP

Une fois que vous avez finalisé votre demande d'acceptation, elle est envoyée au site d'accueil. Vous recevez un mail comme quoi votre demande a été soumise.

Votre demande d'acceptation préalable a bien été soumise

 edap@tpz.fr  
À  PILLET Mathilde lun. 27/02/2023 18:05

[Répondre](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#)  

 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Démarrer votre réponse avec : [Merci beaucoup !](#) [Merci pour cette confirmation.](#) [Merci pour votre confirmation.](#) [Commentaires](#)

**[VIGILANCE]:** courriel externe | external e-mail | correo electronico externo.

Bonjour

Votre déclaration d'acceptation 92000-2023-15-A a bien été soumise. Elle est en cours de traitement. Nous revenons vers vous dans les plus brefs délais.

Cordialement

L'équipe Test



### 3. Signature du producteur

Si un mail est envoyé au producteur pour qu'il valide et signe informatiquement la DAP, il reçoit le mail suivant :

**Demande d'Acceptation Préalable de déchets – Producteur de déchet**

 noreply@cbr.tpzdev.fr(noreply@cbr.tpzdev.fr via sendinblue.com)  
À  PILLET Mathilde

 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.  
Nous n'avons pas pu vérifier l'identité de l'expéditeur. Cliquez ici pour en savoir plus.  
Le véritable expéditeur de ce message n'est pas le même que l'expéditeur normal. Cliquez ici pour en savoir plus.

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de [noreply@cbr.tpzdev.fr](mailto:noreply@cbr.tpzdev.fr). [Découvrez pourquoi cela est important](#)

**[VIGILANCE]: courriel externe | external e-mail | correo electronico externo.**

Bonjour,

Vous avez été désigné comme producteur de déchet du chantier Mairie de Nanterre.

Afin que vos déchets soient pris en charge sur notre site de Saint-Bonnet-de-Mûre, merci de bien vouloir prendre connaissance du document d'acceptation préalable et le signer en ligne. Le producteur de déchet s'engage à :

- Porter à la connaissance de l'éliminateur tout changement qui interviendrait sur le déchet modifiant les indications stipulées sur cette fiche d'identification,
- Reprendre à ses frais tout déchet non autorisé qui parviendrait jusqu'au centre de stockage ou de valorisation
- Le producteur certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre IV du livre V du code de l'environnement relatif aux déchets et s'engage à fournir toutes les informations utiles à la bonne prise en charge de son déchet
- Le producteur des déchets garantit l'exactitude des renseignements dans le Document d'Acceptation Préalable.

Nous vous invitons à vous connecter pour la première fois au back-office de votre application en suivant ce lien : [Signer la Demande d'Acceptation Préalable](#)

Le producteur doit cliquer sur le lien : *signer la Demande d'Acceptation Préalable* pour accéder au récapitulatif de la demande et cocher les cases d'engagements en bas de page.

Demande d'Acceptation Préalable	
<p>Récapitulatif de la demande : cbr_stbdm-2022-136-A</p> <p><b>Informations sur l'entreprise réalisant les travaux</b></p> <p>Nom de la société : Vinci Construction Tes Adresse : Boulevard de la Défense Code Postal : 92000 Ville : Nanterre Qualification : Expéditeur Siret : 34886626001624</p> <p><b>Information sur le producteur de déchet / maître d'ouvrage</b></p> <p>Nom de la société : Mairie de Nanterre Adresse : Boulevard de la Défense Code Postal : 92000 Ville : Nanterre Email du producteur / maître d'ouvrage habilité à signer la demande d'acceptation : mathilde.pillet@vinci-construction.com Siret : 34886626001624 Qualification : Maître d'ouvrage</p> <p><b>Informations sur le site</b></p> <p>Site d'accueil : Saint-Bonnet-de-Mûre</p> <p><b>Informations sur le(s) transporteur(s)</b></p> <p>Nom du transporteur : Transporteur test Adresse du transporteur : rue de la mairie Code postal du transporteur : 92000</p>	<p><b>Informations sur les déchets (2/2)</b></p> <p>Y-a-t-il eu des activités polluantes sur le site (station carburant, industrie, garage automobile) ? : Non</p> <p>Le chantier est sur un site Basias/Basol ? : Oui</p> <p>Renseignement du numéro basias / basol : 89456789</p> <p>Les résultats sont-ils conformes à l'arrêté du 12/12/2014 ? <input checked="" type="radio"/> Oui</p> <p>Nom du laboratoire ou du bureau d'étude qui a mené les investigations : DTE</p> <p>Document d'analyse : <a href="#">analysis_report_demand_cbr_stbdm-2022-136-A.pdf</a></p> <p>Analyse annexe II 12/12/2014 : <a href="#">analysis_annexe_ii_demand_cbr_stbdm-2022-136-A.pdf</a></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Le producteur s'engage à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Porter à la connaissance de l'éliminateur tout changement qui interviendrait sur le déchet modifiant les indications stipulées sur cette fiche d'identification.</li><li>- Respecter la réglementation en vigueur sur le transport des déchets.</li><li>- Reprendre à ses frais tout déchet non autorisé qui parviendrait jusqu'au centre de stockage.</li><li>- Respecter les consignes de sécurité propre au site et notamment celles édictées dans le protocole de sécurité qu'il aura préalablement signé et transmis aux chauffeurs concernés.</li></ul> <p><input type="checkbox"/> <b>Le producteur certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre du titre IV du livre V du code de l'environnement relatif aux déchets et s'engage à fournir toutes les informations utiles à la bonne prise en charge de son déchet.</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Le producteur des déchets garantit l'exactitude des renseignements ci-dessus.</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Je confirme ces 3 affirmations ci-dessus</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>En tant que producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées ci-dessus et assume les responsabilités relatives à ma qualification de producteur de déchets.</b></p> <p><a href="#">Signer la Demande d'Acceptation Préalable</a></p>

## 4. Acceptation ou refus de la demande d'acceptation préalable

Une fois la demande soumise, le site d'accueil de déchet peut la valider, la refuser ou la mettre en attente.

Dans l'onglet *suivi demandes*, vous retrouverez l'ensemble de vos DAP. Vous pouvez filtrer les demandes en fonction de leur statut mais également les trier (par date, site d'accueil etc.) en cliquant sur le titre de la colonne et effectuer des recherches en fonction du n° de DAP, nom de chantier etc.

Table data from the screenshot:

Date	Nom du chantier	Site d'accueil	Numéro DAP	Statut	Actions
08-02-2023	Maison Césaire	Avenue du Général de Gaulle 9/200 Fort-de-France	SPL_92-2023-7-A	Acceptée	DAP, CAP
08-02-2023	Ecole primaire Baie-Mahault	Route de la soie 97123 Baie-Mahault	SPL_92-2023-6-A	Acceptée	DAP, CAP

### Demande acceptée

Si la demande est acceptée, vous recevez un mail avec le document d'acceptation et le certificat d'acceptation en PDF avec la mention *Acceptée*. Les PDF sont également disponibles dans le suivi des demandes sur E-DAP.

La demande n'est plus modifiable une fois acceptée.


### Demande refusée

Si la demande est refusée, vous recevez un mail de refus avec le motif du refus ainsi que le DAP avec la mention *Refusée*. Le PDF est également disponible dans le suivi des demandes sur E-DAP.

La demande n'est plus modifiable une fois refusée.


### Demande en attente de signature producteur

Si la demande est en attente de signature du producteur cela signifie qu'un mail a été envoyé au producteur pour qu'il prenne les engagements de responsabilité des déchets et qu'il signe de manière dématérialisée.


Vous avez la possibilité de modifier la demande en cliquant sur le symbole  dans la colonne Action de suivi des demandes.

Une fois que le producteur a signé la demande, le statut passe de : *en attente de signature producteur* à *en attente d'acceptation*.


### Demande en attente d'acceptation

Le statut *en attente d'acceptation* signifie que la demande est en attente de validation ou de refus par le site d'accueil des déchets. Vous avez la possibilité de modifier la demande en cliquant sur le symbole  dans la colonne Action de suivi des demandes.

### Demande en cours d'édition

Vous avez la possibilité de modifier une demande tant qu'elle n'est pas acceptée ou refusée. Pour cela vous devez cliquer sur le symbole  dans la colonne Action de suivi des demandes.

Vous serez redirigé vers le formulaire et vous pourrez accéder à toutes les étapes en cliquant sur précédent en bas de page. Pour des raisons techniques, l'étape 0 (qualification) et le champ *adresse mail producteur* à l'étape 2 ne sont pas modifiables.



Il est impératif de revalider le parcours complet à l'étape 8 pour qu'elle soit transmise à nouveau au site d'accueil sans quoi elle sera en statut *en cours d'édition*.

**L'apport de déchet doit se faire uniquement après que la demande ait été validée !**

E-DAP est un outil qui est voué à évoluer au cours du temps en fonction de la réglementation et en fonction des retours utilisateurs.

**N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou remarques.**

**Mathieu AUBERT**

[environnement@mat-ild.com](mailto:environnement@mat-ild.com) – [mathieu.aubert@mat-ild.com](mailto:mathieu.aubert@mat-ild.com)

06 17 66 71 09

*A bientôt sur E-DAP !*